

AR Prefecture

046-264601113-20251127-2025_11_27_067-DE
Reçu le 28/11/2025

DELIBERATION N°2025-11-27/067
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 27 Novembre 2025 - 9h00

PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Résidence Autonomie Aline DRAPPIER

❖

OBJET : ANNULE ET REMPLACE – DELIBERATION N° 2024-04-09-012 DU 09/04/2024 – MISE EN CONFORMITE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2023 DE LA RESIDENCE AUTONOMIE « ALINE DRAPPIER » RETENUE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT.

Pour rappel Les résultats 2023 de la Résidence Autonomie Aline DRAPPIER sont comme suit :

Compte		Hébergement	Dépendance	Global
N°	Libellé			
Résultat comptable de l'exercice		- 65 848.14€	- 24 266.52€	- 90 114.66 €

Reports à nouveau des exercices antérieurs :

N°	Libellé	Hébergement	Dépendance	Global
110	Report à nouveau (solde créditeur)	5 563.09 €	19 935.28 €	25 498.37 €
111	Excédent affecté en mesures d'exploitation			
119	Report à nouveau (solde débiteur)			

	Hébergement	Dépendance	Global
Résultat 2023 à affecter	- 60 285.05 €	- 4 331.24 €	-64 616.29 €

Modification par le département du résultat par section :

2 418.37€ enregistré avec une erreur de section d'imputation lors du mandatement des factures.

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 : Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télrecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telrecours.fr>

AR Prefecture

046-264601113-20251127-2025_11_27_067-DE
Reçu le 28/11/2025

(Produits d'entretien, fournitures hôtelières et locations mobilières)

	Hébergement	Dépendance	Global
Résultat 2023 à affecter	- 62 703.42 €	- 1 912.87 €	-64 616.29 €

Affectation du résultat d'exploitation retenue par le Conseil départemental du Lot

N°	Libellé	Hébergement	Dépendance	Global
10682	Réserves affectées à l'investissement			
10685	Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)			
10686	Réserve de compensation des déficits d'exploitation en N+2 (2025)	- 62 703.42 €	- 1 912.87 €	-64 616.29 €
10687	Réserve de compensation des charges d'amortissement			
110	Report à nouveau excédentaire			
119	Report à nouveau déficitaire			

Section investissement Reste inchangé :

Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat de clôture
228 468.32 €	95 946.27 €	- 132 522.05 €	184 398.28 €	51 876.23 €

Report résultat comptable 2023 de la section d'investissement : 51 876.23 € à la ligne 001 en recette d'investissement 2024.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ❖ D'approuver la modification de l'affectation des résultats 2023 de la Résidence Autonomie « Aline DRAPPIER »

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

AR Prefecture

046-264601113-20251127-2025_11_27_067-DE
Reçu le 28/11/2025

La secrétaire de séance,

Delphine AZNAR

A Luzech, le 27 novembre 2025

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS

Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à neuf heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le jeudi vingt novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, Mme Christine CALVO, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN M. Daniel TERRIER.

Etaient absents ou excusés : M. Pascal PRADAYROL, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE, Mme Brigitte PASSEDAT, Mme Monique EVIN.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6 **Absents/Excusés** : 5 **Procuration** : 0 **Votants** : 6 **Abstention** : 0

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR.

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

6. Annule et remplace – délibération n° 2024-04-09-012 du 09/04/2024 – Mise en conformité de l'affectation des résultats 2023 de la Résidence autonomie « Aline Drappier » retenue par le conseil départemental du lot.

ARRETE ET SIGNATURES

AR Prefecture

046-264601113-20251127-2025_11_27_067-DE
Reçu le 28/11/2025Présenté par le Président,
A Luzech, le 27/11/25

Le Président,



Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.

A Luzech, le 27/11/25

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

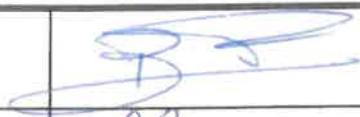
VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 20/11/2025

PIASER Bernard



AZNAR Delphine



CALVO Christine



PRADAYROL Pascal



CASTANIER Patrice

LAFON Lydie

KURJEAN Nicole



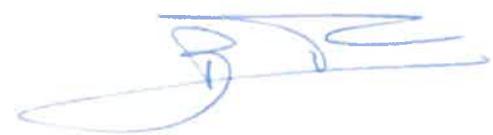
VYNISALE Evelyne

EVIN Monique

TERRIER Daniel



PASSEDAT Brigitte



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/11/25 et de la publication le 28/11/25

A LUZECH, le 27/11/25